

Délibération 2024-081

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation : mercredi 05 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi douze septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : MAUGER Sylvie

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CONTRATS ACCROISSEMENT ACTIVITE

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient d'ouvrir des postes afin de couvrir des besoins non permanents :

- Résidence autonomie :
 - o 1 poste d'adjoint technique, 1^{er} échelon, à temps non complet 12h15/semaine à compter du 1^{er} novembre 2024 pour une durée de 6 mois renouvelable,
- Centre technique municipal :
 - o 1 poste d'adjoint technique 1^{er} échelon à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2024 pour une durée de 6 mois renouvelable,
 - o 1 poste d'adjoint technique 1^{er} échelon à temps non complet 21h/semaine, à compter du 1^{er} décembre 2024 pour une durée de 6 mois renouvelable,
- Service administratif :
 - o 1 poste d'adjoint administratif 1^{er} échelon, 28h par semaine, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à la création des postes non permanents présentés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS